

Domaine Santé

Filière Technique en Radiologie Médicale

Pratiques collaboratives intra et interprofessionnelles 3

1. Caractéristiques du module

Code : S.RM.SO371.3302.F.22

Degré d'études :

☒ Bachelor☐ Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}

Crédits ECTS : 3

Type : ☒ Module obligatoire☐ Module optionnel obligatoire☐ Module facultatif☐ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre☐ Module sur 2 semestres☒ Semestre d'automne☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

☒ Français☐ Allemand☐ Anglais

2. Prérequis

☒ Avoir validé tous les modules théoriques de la 2^{ème} année Bsc☐ Avoir suivi le/les modules☐ Pas de prérequis☐ Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

LPSan et Ordonnance d'application

Rôles majeurs exercés

☐ Rôle d'expert-e☒ Rôle de communicateur-trice☒ Rôle de collaborateur-trice☒ Rôle de leader☐ Rôle de promoteur-trice de la santé☐ Rôle d'apprenant et de formateur-trice☐ Rôle de professionnel-le

Compétences principales

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor selon le document "Compétences relatives aux professions de la santé".

- Elles utilisent une communication adaptée à la personne soignée et à son entourage, en fonction de la situation clinique radiologique et de la stratégie interprofessionnelle de prise en charge.
- Elles s'assurent de la bonne compréhension des patients/clients en regard des exigences des procédures cliniques radiologiques et des protocoles de recherche clinique, y compris la participation au processus d'information et d'obtention du consentement libre et éclairé (exprès, tacite, présumé) des patients/clients.
- Elles gèrent et développent les systèmes de traitement, de gestion, d'archivage et de diffusion des images, en maîtrisant les technologies de l'information et de la communication.
- Elles coopèrent avec l'ensemble des professionnels impliqués, promouvant une culture commune et un esprit d'équipe fondés sur la réflexivité, l'autocritique et le respect mutuel.
- Elles situent et promeuvent leur champ professionnel dans le cadre des interactions et partenariats avec les différentes professions de la santé.
- Elles pilotent l'implémentation et évaluent la conformité aux normes de qualité des appareils et des prestations en utilisant avec efficience les technologies de l'information et de la communication et les ressources allouées.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Choisir et utiliser des stratégies et outils de travail en équipe (ex : TeamSTEPPS) appropriés au contexte.
- Promouvoir l'autodétermination par l'information et le consentement éclairé des patients ou de leurs proches.
- Elaborer des objectifs d'équipe, en partenariat avec les patient.e.s et leurs proches, et mettre en œuvre un plan de soins centré sur leurs besoins.
- Coordonner les interventions entre professionnel.le.s, patient.e.s et proches, en se référant à un leadership approprié.
- Gérer les divergences et résoudre les éventuels conflits dans un esprit de collaboration et de soutien mutuel.
- Mobiliser, à travers différents cas et contextes de soins, le réseau de santé et les différents acteurs et partenaires impliqués
- Se référer aux connaissances scientifiques et aux données probantes pour argumenter sa réflexion

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Connaissances pratiques et/ou théoriques professionnelles spécifiques nécessaires à l'intervention dans différents contextes de soins complexes (hospitalier, domiciliaire, transition de soins)
- Facteurs humains (leadership & followership, organisation & management, culture de la sécurité)
- Outils et stratégies de travail en équipe (TeamSTEPPS®)
- Rôles et responsabilités des professionnels de santé, coordination des soins
- Raisonnement clinique

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Simulations interprofessionnelles
E-learning
Lectures et activités préparatoires

Exigences de fréquentation :

Présence obligatoire à 100%

Les pratiques simulées interprofessionnelles ainsi que leur préparation font l'objet d'une validation du professionnalisme et de la présence. Toute absence doit être justifiée. Les absences non annoncées ou sans motif valable entraînent la non-obtention des crédits. En cas d'absence annoncée et justifiée, les modalités de rattrapage sont définies par le/la responsable du module, en accord avec le/la responsable de la formation interprofessionnelle.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. La réalisation des e-learning
- B. Une évaluation « acquis » ou « non acquis » de la participation aux simulations interprofessionnelles et du professionnalisme, ainsi qu'aux activités d'apprentissage associées.

La **validation** du module repose sur le qualificatif « acquis » au point B. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

L'étudiant-e qui par son comportement inadéquat, un manque d'implication ou de préparation à la simulation ne répond pas aux critères minimaux en termes de professionnalisme ne valide pas le point (B) et doit présenter un travail complémentaire.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

Si l'évaluation des pratiques simulées (B) est « non acquis » : l'étudiant-e doit réaliser un travail écrit complémentaire individuel dont les modalités de rattrapage sont définies par le responsable de module.

En cas d'absence non justifiée, un travail écrit individuel sera demandé. Il est équivalent à une soixantaine d'heures et portera sur une démarche d'auto-évaluation de l'acquisition des compétences génériques (interprofessionnelles) de ce module dans le cadre d'un des scénarios de pratiques simulées qui étaient prévus pour l'étudiant-e en question. Le travail est noté « acquis » ou « non acquis ».

Modalités : Travail écrit

Période : semaine 7

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir le qualificatif « acquis »

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir le qualificatif « acquis » en cas de réussite ou « non acquis » en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au Syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Sandra Ardizzone

Enseignants :

Se référer au plan de cours

Descriptif validé le 10 juillet 2025 par

Marin Barada
Responsable de la filière